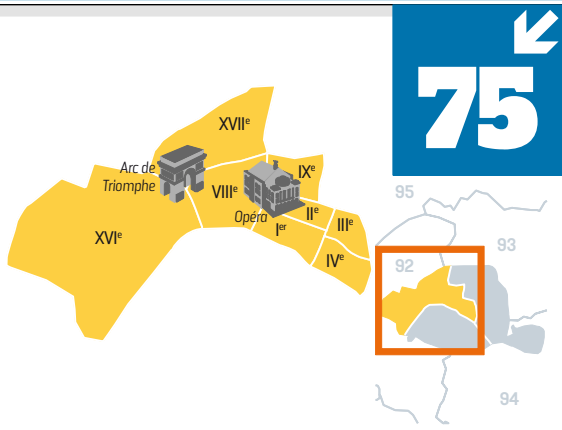


Paris



Paris (IV^e), lundi. Les travaux vont bon train sur les berges de la rive droite.

LP/ELM

Les berges se muent en promenade paysagère

Arbres fruitiers, murs végétalisés, plantes aromatiques à disposition des passants... Début 2017, le tronçon de la voie Georges-Pompidou rendu aux piétons, transformé en parc, accueillera aussi de nombreuses activités.

I^{er} - IV^e

PAR ÉRICLE MITOUARD

Ça plante à tout-va sur les berges de la Seine. Depuis une semaine, les jardiniers de la Ville de Paris, profitant de l'absence de voitures, creusent, binent, taillent et répandent de la terre sur une bonne partie des quais rive droite.

Voulue par la maire (PS) Anne Hidalgo et votée en conseil de Paris le 26 septembre pour lutter contre la pollution de l'air, la voie Georges-Pompidou est fermée à la circulation sur ses 3,3 km, le long de la Seine, de l'entrée du tunnel des Tuileries (I^{er}) à la sortie du tunnel Henri-IV (IV^e). « Nous sommes en train de réaliser un véritable parc urbain. Nous végétalisons tous les quais », annonce Pénélope Komités, adjointe à la maire de Paris en charge des espaces verts.

850 000 € D'ESPACES VERTS

Tout le long des berges, les aménagements sont en cours. « Nous mettons juste en valeur un paysage qui existe », souligne Sophie Dobler, paysagiste de la Ville de Paris qui travaille sur ce chantier dont le coût s'élève à



Paris (IV^e), lundi. Situé près de l'Hôtel de Ville, voilà à quoi ressemblera début 2017 le square Garcia-Lorca (à droite), où est notamment prévue une aire de jeux.

850 000 €, rien que pour les espaces verts. « Ce n'est pas une transformation totale, précise Sophie Dobler. Tout ce que nous faisons dans un premier temps ne doit pas empêcher la réversibilité du site, pour un éventuel retour des voitures. »

En effet, le préfet de police de Paris a donné son feu vert pour six mois de test. En outre, même définitifs, les

aménagement devront toujours permettre aux véhicules de secours de circuler en cas de besoin extrême.

Pour autant, le site va prendre une autre dimension avec ses 400 m² de murs végétalisés, la plantation de 25 arbres fruitiers (pommiers, poiriers et cognassiers de 12 ans d'âge), avec trois parcelles aménagées totalisant 590 m² de bande de terrain où



VILLE DE PARIS

seront plantés 120 arbustes, 2 800 graminées et 4 000 plantes de saison. Sans compter les 40 tonnes recyclés dans lesquels pousseront des plantes aromatiques. « Les gens pourront naturellement se servir », précise Pénélope Komités.

Le square Garcia-Lorca, sous l'Hôtel de Ville, est totalement remanié avec la création d'une aire de jeux

sur le thème des activités marchandes. Autant d'aménagements capables de résister à une éventuelle crue.

Tout sera terminé au début 2017. A l'avenir, la Ville compte bien enlever les rambardes destinées à la sécurité de la circulation. Ce sera le symbole de la disparition totale et définitive des voitures sur les quais.

« On dirait que la Ville veut prendre de vitesse la préfecture »

MICHAEL, 51 ANS

IL EST AUX PREMIÈRES LOGES

pour observer la transformation des berges. « Je n'ai jamais vu un chantier se dérouler aussi vite, s'étonne Michael, 51 ans, qui habite sur l'île Saint-Louis. Ils travaillent même le week-end. On dirait que la Ville veut prendre de vitesse la préfecture qui a donné une période de test de six mois... Cela va certainement être magnifique. Moi, je n'ai plus de voiture. Mais je pense quand même que l'idéal serait de laisser les voitures en semaine et de rendre le site piéton le week-end. » Lundi matin, Guillaume, Brésilien de 47 ans, qui fait son jogging, n'est pas



Michael habite sur l'île Saint-Louis.

de cet avis : « C'est fantastique. Avec tous ces futurs aménagements, c'est le rêve de courir ici tous les jours. » Un cycliste passe. « C'est une bonne mesure. Ça va dans le bon sens », se réjouit-il dans son élan... ELM.

IL N'Y AURA PAS que des pommiers et des poiriers sur les berges de la Seine. Six activités verront le jour à l'été 2017 pour animer les berges piétonnes. Elles ont été choisies après appel d'offres. Le conseil de Paris votera dans une semaine les conventions d'occupation du domaine public. Avec un objectif annoncé par Anne Hidalgo dans la délibération proposée aux élus : « Permettre à Paris de devenir la capitale mondiale des économies solidaires et circulaires. »

Les quais accueilleront donc un atelier vélo solidaire de sensibilisation et de réparation, où l'on pourra soi-même réparer sa bicyclette. L'association Etudes et Chantiers sera située au pont d'Arcole pour trois ans.

Une buvette solidaire, tenue par La Table de Cana, aura un local au pont Notre-Dame pour trois ans également.

Un café-club équitabile avec restauration rapide, ainsi qu'une scène-tremplin pour les jeunes artistes et un espace de débats sera géré pour dix ans au niveau du pont au Change par la société Café Mondes et Médias. Un magasin sous l'enseigne Altermundi vendra des souvenirs touristiques équitables et durables au niveau de la rampe du Châtelet.

Deux restaurants s'installeront : l'un servant des produits locaux (société Origines) au pont Neuf et l'autre collaboratif (société Dorma) pour deux emplacements ponts des Arts et du Carrousel, avec cours de cuis-

ne et formations à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Toutes ces activités contribueront à la création de neuf emplois en insertion et trente emplois à plein temps. Une association sportive proposera aussi, en amont du pont Louis-Philippe, la location gratuite de boules de pétanque et organisera des tournois.

Autant d'activités que la droite parisienne critique. Avec 168 maires d'Ile-de-France, les élus LR demandent devant le tribunal administratif l'annulation de la décision de piétonniser le site. « Fermer aux voitures les berges pour faire des ateliers vélo ou de la pétanque, ce n'est pas très sérieux », s'énerve Philippe Goujon, maire (LR) du XV^e. ELM.

Buvette solidaire, atelier vélo, pétanque...